

**Le SNCA e.i.L. Convergence qui ne siège pas au Conseil Supérieur de l'Éducation, approuve pleinement le texte qui suit, qui a été produit à l'occasion de la dernière session de ce Conseil, le 22 novembre 2012, par la CGT Educ'Action.**

**Conseil Supérieur de l'Éducation  
du 22 novembre 2012**

**Déclaration préalable de la CGT Educ'action**



Monsieur le Président,

Le Président de la République a décidé de repousser la "réforme" des rythmes scolaires.

Pas réellement négociée avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives et ne tenant pas compte de l'opposition des personnels à une nouvelle aggravation de leurs conditions de travail, cette réforme, mal bouclée, ne pouvait aboutir qu'à un échec.

La CGT Educ'action demande le report global de toute réforme à la rentrée 2014 et l'ouverture de réelles négociations. Elle ne peut imaginer que le choix soit laissé à chaque commune, voire à chaque école, provoquant des situations ingérables pour les parents et les personnels.

Aucune réforme sérieuse des rythmes scolaires ne pourra se faire sans mettre les moyens nécessaires à sa réalisation (entre autres la création de postes pour permettre la déconnexion du temps de l'enfant de celui des enseignants) et sans les financements nécessaires pour prendre les enfants en charge sur le temps périscolaire.

S'il faut éviter de réagir dans l'émotion, chaque fois que les médias se font l'écho d'événements dramatiques en rapport avec l'école, le ministère ne peut pas continuer indéfiniment de les sousestimer.

Lors de l'émission « 7 à 8 » de dimanche dernier, les propos dignes de l'enseignante du lycée de l'Acheuléen d'Amiens, qui a été gazée dans sa salle de classe en septembre, nous ont montré une collègue désespérée qui ne comprend pas le geste dont elle a été victime. Cette collègue est aujourd'hui dans l'incapacité de reprendre son travail alors que pendant des années elle a toujours eu à cœur la réussite de ses élèves. Même si la réaction du rectorat a été très rapide et que quelques moyens humains ont été accordés à l'établissement, les personnels sont encore aujourd'hui, sous le choc, inquiets et ne vont pas travailler l'esprit tranquille.

Autre fait dramatique, le suicide de Marielle Croquefer, enseignante au LP Malraux de Béthune, car elle se sentait menacée par une énième suppression de poste. Si les 500 personnes présentes à la marche blanche le matin du 12 novembre voulaient, en premier lieu, témoigner leur sympathie à la famille, nombre d'entre elles se sentaient aussi directement concernées et, lors du rassemblement au rectorat l'après midi, ont exprimé le mal-être des personnels découlant des dégradations des conditions de travail suite à l'accumulation des réformes de ces dernières années.

Comme nous l'avons fait pour Lise l'an dernier, nous demandons qu'après la lecture des déclarations préalables, le CSE fasse une minute de silence à la mémoire de Marielle mais aussi en mémoire de tous nos collègues, restés anonymes, qui un jour de désespoir n'ont trouvé que le suicide comme solution pour échapper à une situation de travail devenue insupportable.

Combien de situations extrêmes, de drames et de suicides faudra-t-il pour qu'on prenne enfin en compte la souffrance au travail et la réalité du travail au quotidien : intensification, explosion du travail gratuit, valse des réformes, inadéquation des moyens pour remplir les missions, sous effectif chronique, précarité généralisée, classes surchargées, mépris, non reconnaissance du travail, hiérarchie de plus en plus autoritaire, ignorante des réalités de terrain et engluée dans la prescription du chiffre et de la rentabilité sous couvert de contrats d'objectifs.

Alors qu'il existe une étude de l'INSERM sur le suicide des policiers, l'Education nationale est incapable de produire des statistiques sur le suicide des enseignants et des différents personnels. Mais la souffrance au travail peut se traduire de différentes façons : stress, dépression, addictions, et diverses pathologies. Comme la CGT l'a déjà demandé au CHSCT de la Fonction Publique, nous réclamons qu'une étude sérieuse soit enfin réalisée à l'Education nationale sur le suicide et ses causes mais aussi sur les risques psychosociaux. L'évaluation et le suivi régulier de l'état de santé des agents nécessitent aussi de développer la médecine de prévention.

La Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP) semble prendre en compte ces problématiques et affiche donc comme priorités pour la formation interministérielle en 2013 :

- Accompagner l'évaluation et la prévention des risques psychosociaux dans le domaine de la santé et sécurité au travail
- Former les médecins agréés, membres des instances médicales Mais aussi :
- Mettre en œuvre la responsabilité sociale de l'Etat par une mise en place effective de l'égalité professionnelle hommes-femmes
- Développer l'accompagnement de la mobilité

Nous espérons que l'Education nationale s'emparera de ces priorités et proposera aussi des formations pour les personnels concernés et pour les membres des CHSCT et qu'elle ne se contentera pas d'envoyer quelques rares agents sur les places vacantes offertes par les plateformes régionales d'appui à la gestion des ressources humaines (PFRH) et les Instituts régionaux d'administration (IRA).

La refondation de l'Ecole ne devra pas se faire contre les personnels, elle ne devra pas une fois de plus aggraver les conditions de travail. Lors des ateliers, revenaient régulièrement les expressions : projet, travail en équipe, pluridisciplinarité, transversalité, etc. Tout cela nécessite du temps, du temps de travail ! Les personnels n'en peuvent plus du volontariat et du bénévolat imposés. Le travail doit enfin être reconnu et pour la CGT toute peine mérite salaire.